



ETB Eurodistrict Trinational de Bâle
TEB Trinationaler Eurodistrict Basel

Maison TRIRHENA Palmrain
Pont du Palmrain
F-68128 Village-Neuf

T +33 (0)3 89 67 06 75
F +33 (0)3 89 67 01 95
info@eurodistrictbasel.eu
www.eurodistrictbasel.eu

Communiqué de Presse 15.01.21

Appel de l'Eurodistrict Trinational de Bâle : " La région frontalière a besoin d'une solution particulière. »

Lörrach, Bâle, Saint-Louis : les restrictions d'entrée imposées par le gouvernement fédéral allemand génèrent des problèmes considérables pour les frontaliers et dans le domaine des soins de santé dans la région des trois frontières

L'Eurodistrict trinational de Bâle, à l'occasion de la réunion de son Comité directeur, plaide aujourd'hui pour le maintien des dispositions dérogatoires actuellement en vigueur pour les régions frontalières. Il réitère en particulier avec insistance sa demande d'harmonisation des dispositifs réglementaires de lutte contre les infections dans la région frontalière trinationale de manière à ce que les dispositions dérogatoires soient superflues.

Depuis le 14 janvier 2021, le gouvernement fédéral allemand a édicté de nouvelles règles en matière de dépistage et de formalités d'entrée sur son territoire. Celles-ci pourraient avoir un impact négatif important sur la région frontalière Allemagne-France-Suisse, en fonction de la classification future de la Suisse et de la France en tant que "zones à forte incidence". Cette catégorie a été créée en plus de celle des "zones à risque" déjà employée. Jusqu'à présent, aucune zone n'a encore reçu le qualificatif de « zone à forte incidence », dont on ne connaît d'ailleurs pas les critères de classification. Il est toutefois évident que si l'un des pays voisins ou les deux devaient être classés comme zone à forte incidence, supprimant ainsi les dispositions dérogatoires pour les travailleurs frontaliers, cela entraverait considérablement le fonctionnement de l'agglomération de Bâle.

Ainsi, pour les travailleurs frontaliers vivant ou travaillant dans une zone dite à forte incidence, les nouvelles règles impliquent un test Covid 19 obligatoire toutes les 48 heures avant l'entrée sur le territoire allemand. Les dispositions dérogatoires prévues pour les courts séjours et le travail ou les études ne s'appliquent pas donc pas à ces zones.

La mise en œuvre des nouvelles règles équivaldrait à une fermeture de facto des frontières, car il ne serait pas possible de mettre en place des dépistages à cette échelle. Les nouvelles règles toucheraient particulièrement les personnes employées dans le secteur de la santé et des soins, alors que celles-ci supportent déjà des contraintes fortes même en l'absence d'une mesure aussi sérieuse.

L'Eurodistrict trinational de Bâle appelle donc les gouvernements des trois pays à éviter ces entraves sévères en adaptant les règles de lutte contre les infections et à maintenir les dispositions dérogatoires aux nouvelles règles d'entrée et de dépistage en vigueur en Allemagne au profit des régions frontalières.

"Ce qui est clair, c'est que nous devons tous travailler ensemble pour prendre des mesures pertinentes afin d'endiguer cette pandémie. Les derniers mois nous ont montré que nous vivons dans un espace de vie commun trinational. Afin de prendre en compte la réalité de la vie des habitants de la zone trinationale, il faut des mesures de protection harmonisées contre les infections, qui soient dans l'intérêt de la population et qui soient acceptées", a déclaré Marion Dammann, Landrätin de Lörrach (D) et présidente de l'Eurodistrict trinational de Bâle.



ETB Eurodistrict Trinational de Bâle
TEB Trinationaler Eurodistrict Basel

Les nouvelles restrictions d'entrée sur le territoire allemand peuvent être consultées sur le site web du ministère allemand des affaires étrangères :

<https://www.auswaertiges-amt.de/de/quarantaene-einreise/2371468>